

Carrard Services adopte les certificats verts d'EDF

Carrard Services

 A VEBEGO COMPANY

O nzième entreprise française de propreté, dans un secteur qui compte plus de 10 000 opérateurs, Carrard Services fêtera en 2009 ses 40 ans. La filiale de VebeGo International N.V. ren-

force son ancrage dans le développement durable, une culture d'entreprise qu'elle s'applique et qu'elle applique chez ses clients.

Carrard cultive un partenariat maximum : fidéliser ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs, dans le respect de tous. Avec VebeGo, l'entreprise rémoise pratique quotidiennement la philosophie de toute entreprise citoyenne. Elle apporte une attention particulière aux intérêts sociaux et sociétaux de l'entreprise et à l'environnement, le sien et celui de ses clients.

Les produits et process mis en œuvre sont sous haute surveillance, du point de vue de la sécurité comme de celui du



respect de l'environnement. Le personnel est formé à la sécurité et aux économies d'énergies. La flotte des véhicules Carrard est intégralement

sous bonus (moins de 130 g de CO₂/km). Les produits détergents préconisés aux clients sont les plus biodégradables possibles.



PROPREMENT DIFFÉRENT, UN SLOGAN ÉPROUVÉ

La formation et l'insertion sont deux axes forts de l'esprit d'entreprise. Carrard Services est un modèle pour l'emploi des travailleurs handicapés. Le quota requis des 6 % était atteint avant même la signature de l'accord d'entreprise sur ce sujet sensible.

Au-delà de la discipline des économies d'énergies Carrard Services fait désormais le choix des énergies vertes. Depuis le printemps dernier, 100 % de la consommation électrique du siège social rémois soit 115 000 kWh, est produite à partir de sources d'énergies renouvelables. Une première

pierre à l'édifice que Carrard Services va généraliser sur l'ensemble des 30 sites métropolitains. De plus, EDF a mis à disposition UNIFACTO, un outil assurant le pilotage des consommations et le regroupement de la facturation de l'ensemble des sites.

Pour 2009, les projets entreprise propre ne manquent pas : formation à l'éco-conduite des véhicules de service (5 à 7 % d'économie de carburant envisagée), bilan carbone de l'ensemble des activités du groupe, bilan énergétique des bâtiments, projet de visioconférences (économies de déplacements)...

Contacts :

Philippe Decalf :
pdecalf@carrard.com

Roberto Bino :
roberto.bino@edf.fr

CARRARD SERVICES

- Entreprise de propreté, créée à Reims en 1969 ;
- 30 agences et implantations en France ;
- Filiale du groupe européen VEBEGO (705 M€),
- CA 2007 : 85 M€,
- 5 000 salariés (1 200 en Champagne-Ardenne).

LES CERTIFICATS VERTS D'EDF

La production et la consommation d'énergies vertes découlent du protocole de Kyoto, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Globalement, les pays développés s'engagent à une réduction de 5,5% de leurs émissions de gaz à effet de serre (8% pour l'Union Européenne) d'ici à 2012.

Les producteurs d'électricité doivent ainsi augmenter leur offre d'énergies vertes. EDF, dont 95% de la production n'émet pas de CO₂, dispose historiquement de la première des énergies vertes (l'hydraulique). Les certificats verts (1 certificat = 1 MWh = 1 000 kWh) garantissent qu'une partie, choisie par le client, de l'électricité fournie est d'origine verte (hydraulique, éolien, photovoltaïque...).

L'entreprise qui souscrit un tel contrat aide le développement des énergies non polluantes, valorise l'énergie verte et le degré de sa citoyenneté.

CERTIFICATS
eQUILIBRE